

Sujet : Tr: Fwd: [INTERNET] A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, EP de Mimizan travaux confortement et concession d'utilisation du DPM

De : DDTM 40/SG/AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques) emis par SAINT-LAURENS Sylvie - DDTM 40/SG/AJ <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

Date : 21/08/2020 14:09

Pour : DDTM 40/SG/AJ (Affaires Réglementaires et Juridiques) <ddtm-arj@landes.gouv.fr>

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, EP de Mimizan travaux confortement et concession d'utilisation du DPM

Date : Fri, 21 Aug 2020 13:21:37 +0200

De : Almansor Kerroum <kerroum@gmx.net>

Pour : pref-amenagement@landes.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Etant riverain du Parc d'Hiver, j'ai pris connaissance du projet et je me permets de faire les remarques / observations suivantes :

Le contexte historique est qu'on a remplacé une pente douce en amont du pont par une berge bétonnée afin de gagner du terrain, dans le but d'y construire des immeubles. Le résultat est que la grande plage du courant a aujourd'hui complètement disparue, avec une augmentation de la vitesse d'écoulement qui déstabilise les berges. En aval du pont, on a coulé du béton sur les roches de la digue, structure mouvante puisque posée sur le sable. S'ensuivent des fissures et affaissements qui sont rafistolés périodiquement.

- a. Il s'agit d'un investissement majeur initial concernant les coûts aussi bien que la structure des berges du courant.
- b. Les entreprises ont intérêt à aiguiller vers des solutions coûteuses qui souvent nécessitent des investissements ultérieurs initialement non budgétés ou sous-évalués. En ce moment, on a une solution à faible coûts qui marche bien depuis des dizaines d'années.
- c. Dans quelques régions du monde l'homme pense toujours qu'il peut bien changer / améliorer la nature pour des résultats très, très faibles. On prend par exemple la digue du courant :
 1. Pour le surf, on a détruit tous les bancs du sable de l'embouchure, de la Garluche, de Mimizan plage sud. Le premier banc de sable qui fonctionne assez bien est situé au Remember, voir plus loin vers le CEL. A la plage sud il n'y plus de spot de surf correct. La qualité est définitivement moindre que dans les années 80.
 2. On a accéléré fortement l'érosion de la plage sud (constaté aussi dans l'Etude CASAGEC).
 3. On a accentué fortement l'érosion au courant, nécessitant des investissements coûteux.
- d. Je m'interroge sur le bien-fondé des déplacements de sable dans l'étude. Il se trouve que la zone d'emprunt Nord a été régulièrement consolidée par un apport de sable les années précédentes afin de protéger l'esplanade. Au sud, on observe cette année une érosion massive qui amène la marée au pied de la dune. Donc, ici aussi je ne vois pas l'opportunité d'y prélever du sable.
- e. Il conviendrait de faire une étude qui mette les enjeux à plat et analyse différentes solutions ainsi que leurs enjeux financiers, en y incluant le long terme. En particulier, l'impact sur le flux en aval de toute modification des berges doit être considéré. Si une telle étude avait été

faite avant le bétonnage du quartier des pêcheurs on n'aurait sans doute pas entrepris le projet. Si on avait pris une route moins invasive pour consolider les berges, le résultat serait sans doute meilleur et certainement moins onéreux. On pourrait prendre le courant d'Huchet pour référence.

- f. Dans d'autres régions du monde, on tend à faire l'inverse : On dépense des millions d'euros pour la renaturation, c'est-à-dire détruire le bétonnage établi il y a des décennies pour le remplacer par des structures naturelles (ou bien laisser faire la nature le travail).

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations distinguées.

Almansor Kerroum